

effectué et la concurrence s'étant trouvée momentanément annulée, ils ont pu, pendant quelques jours, vendre au prix qu'ils ont voulu, et ils n'ont fait montre d'aucune modération.

Le consommateur s'en est presque partout aperçu et a pu constater que la main-mise de quelques-uns sur une marchandise suffit à en exagérer le prix. Il en serait de même si l'accaparement s'effectuait sur une branche de commerce.

Le cours des cafés nous fournit un autre exemple, car, malgré qu'une multitude de spéculateurs s'appliquent à cette hausse, ils ne sont que des comparses et, par le procédé de la valorisation, le marché des cafés est, en fait, monopolisé par l'Etat de Sao Paulo qui assure à lui seul les quatre-cinquièmes de la production et, comme on dit en matière de trust, la "contrôle".

Donc, l'intérêt du consommateur est que la concurrence commerciale ne cesse pas d'exister. "Diviser pour régner" doit être sa formule, comme celle des conquérants.

Par conséquent, même les acheteurs qui croient trouver, aux Sociétés à succursales, des avantages quelconques pour certains articles, doivent s'adresser aux autres commerçants dans tous les autres cas, afin de ne pas laisser se créer un monopole de fait qui agirait ensuite comme les monopoles légaux, c'est-à-dire ne consentirait plus à fournir, pour un prix exorbitant, que la camelotte qui lui conviendrait et imposerait à l'acheteur outre le tarif et les heures de ventes, le type, la qualité et la nature de la marchandise, et pourrait même en refuser certaines sortes sans que le consommateur puisse s'en procurer chez le concurrent, qui aurait cessé d'exister!

Voilà les points capitaux sur lesquels le consommateur a besoin d'être édifié et qui seraient de nature à l'intéresser et le convaincre!

L'HUILE D'OLIVES GRECQUE

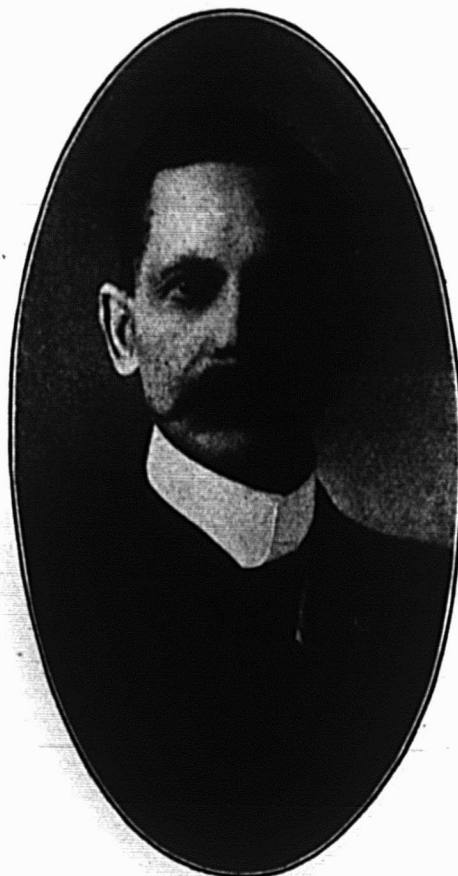
La Grèce est un grand producteur d'huile d'olives et cette huile est excellente. S'il faut s'en rapporter aux dires de M. Mélot, ministre de Belgique, en Grèce, nous aurions intérêt à nous en procurer.

"La fabrication de l'huile d'olives, écrit-il dans un rapport publié par le "Recueil Consulaire", se fait avec beaucoup plus de soins qu'autrefois et beaucoup de producteurs peuvent fournir, actuellement, de l'huile parfaite. Trop souvent, l'on est habitué à employer des huiles presque incolores, sans aucun goût, dérivant plutôt de la graine de coton ou autres oléagineuses et qui n'ont avec l'olive qu'une très lointaine parenté. Une vraie huile d'olives naturelle ne peut être incolore; souvent même les verdâtres sont les meilleures (l'huile vierge) et le préjugé semble pouvoir être vaincu facilement, car quelques rares essais d'introduction ont fait apprécier la bonne huile grecque et ont été suivis de nouvelles demandes. Il y a là un article pouvant donner lieu à de grandes transactions et à de beaux bénéfices, la meilleure huile d'olives pouvant être livrée à moins de moitié prix de la soi-disant huile d'olives qui se consume actuellement."

PRUNES DE SERBIE

Les journaux serbes publient les évaluations du ministère royal du commerce, touchant la production des prunes en 1912, pour toute la Serbie. Malgré que, dans certaines régions, la récolte ait été entièrement détruite par les gelées de printemps ou par les orages de l'été, la récolte générale n'en reste pas moins plus favorable qu'on ne l'avait espéré tout d'abord. On calcule qu'elle produira environ 3,400 wagons de prunes sèches, contre près de 5,000 dans les meilleures années. A lui seul le département d'Uzice devra fournir 1,008 wagons, celui de Valjevo 515; le reste est produit par les départements de Cacak, Podrinije, Kragujevatz, Rournik, Krouchevatz et Morawa. Dans les autres départements la récolte est perdue.

NOUVEAU GERANT D'ASSURANCE



M. FERDINAND PAGÉ,

Les directeurs des compagnies d'assurance contre le feu Montréal-Canada et Anglo-American viennent de s'assurer les services de M. Ferdinand Pagé comme gérant général pour la Province de Québec. On ne pouvait faire un meilleur choix et nul n'était mieux qualifié pour remplir à la satisfaction de tous un emploi de cette importance.

Monsieur Ferdinand Pagé est très répandu dans le monde de l'assurance dont il fait partie depuis tantôt vingt-cinq ans. Il n'est d'ailleurs pas un inconnu pour la maison dans laquelle il rentre puisque pendant cinq ans il fut secrétaire et surintendant de cette compagnie qui à ses débuts avait son siège social à Montréal et appartenait en partie à des Canadiens-français. Il s'en éloigna pendant ces quelques dernières années, séduit par les propositions plus avantageuses qui lui avaient été faites par ailleurs et fut pendant les cinq années écoulées, inspecteur en chef pour la Province de Québec de l'Association Canadienne des Assureurs contre l'Incendie, département des risques commerciaux.

A l'heure présente, la Montréal-Canada et l'Anglo-American font à nouveau appel à son concours et lui offrent une situation brillante dans leur administration, n'est-ce pas là le plus bel éloge qu'elles puissent faire d'un homme qu'elle connaissent bien pour l'avoir vu à l'oeuvre? Ce choix ne peut manquer d'être accueilli partout avec sympathie. Monsieur Ferdinand Pagé, par ses qualités de tact et de délicatesse a su se faire apprécier par tous ceux qui ont été en rapport avec lui; le poste de confiance qu'on lui confère aujourd'hui ne pouvait tomber en des mains plus habiles et ce changement administratif est bien de nature à développer et à consolider les relations déjà si nombreuses des importantes compagnies qui se le sont attaché.

Pour notre part, nous sommes persuadés que la collaboration de M. Ferdinand Pagé sera un précieux appoint pour la Montréal-Canada et l'Anglo-American, et ne fera que précipiter d'un mouvement plus rapide encore leur marche déjà si accentuée vers le progrès, les longues années d'expérience dans l'assurance que possède le nouveau gérant général pour la province de Québec en étant un sûr garant.